



HAL
open science

L'Arbre de la liberté de la Bibliothèque nationale

Olivier Jacquot

► **To cite this version:**

| Olivier Jacquot. L'Arbre de la liberté de la Bibliothèque nationale. 2023. hal-04166510

HAL Id: hal-04166510

<https://bnf.hal.science/hal-04166510>

Submitted on 19 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Arbre de la liberté de la Bibliothèque nationale

Olivier Jacquot^{1*} 

* Correspondance

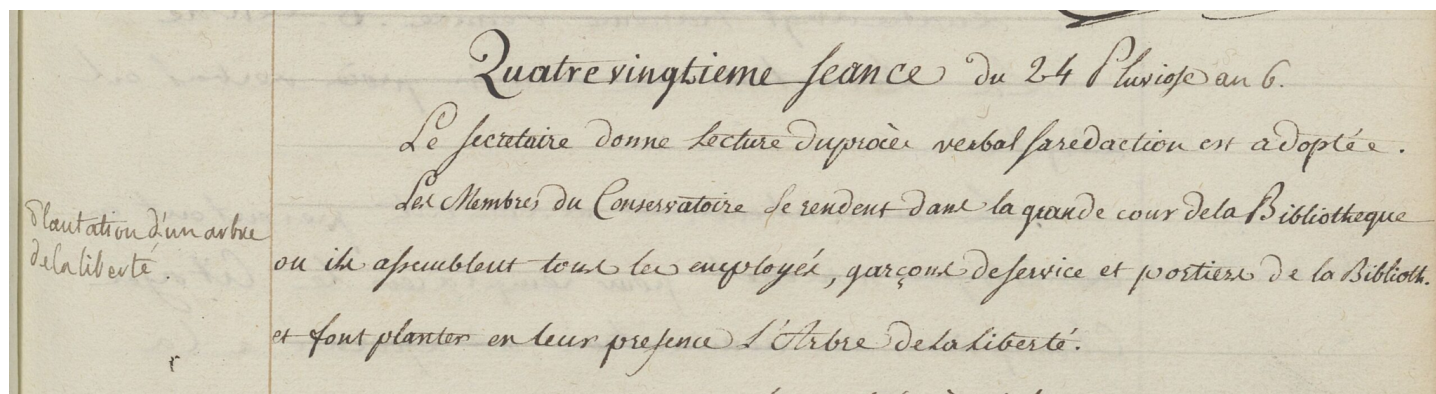
Olivier Jacquot, Bibliothèque nationale de France, Quai François Mauriac, 75706 Paris Cedex 13
Mél : olivier.jacquot@bnf.fr

Résumé

Le 24 pluviôse an 6, soit le 12 février 1798, les membres du Conservatoire de la Bibliothèque nationale réunissent l'ensemble du personnel de la Bibliothèque pour assister à la cérémonie de la plantation d'un Arbre de la Liberté dans la cour d'honneur de la Bibliothèque. Des gravures, dessins et photographies donnent à voir l'arbre planté dans la dite cour et qui fut vraisemblablement déraciné entre 1882 et 1886.

Mots clefs : Bibliothèque nationale, Arbre de la liberté

Le 24 pluviôse an 6, soit le 12 février 1798, les membres du Conservatoire de la Bibliothèque nationale réunissent l'ensemble du personnel de la Bibliothèque pour assister à la cérémonie de la plantation d'un Arbre de la Liberté dans la cour d'honneur de la Bibliothèque. Le procès-verbal de la séance du Conservatoire qui en a rendu compte, indique qu'elle fut levée à une heure ; on donc peut supposer que l'événement se tint dans la matinée du 12 février :



BnF, ADMINISTRATION. Procès-verbaux du Conservatoire (du Comité consultatif après 1858). Archives modernes 55-56, fol. 71. Disponible sur Internet, url : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53216270s/f79.item>.

24 pluviôse an 6 [12 février 1798]

Les Membres du Conservatoire se rendent dans la grande cour de la Bibliothèque ou ils assemblent tous les employés, garçons de service et portiers de la Biblioth. et font planter en leur présence l'Arbre de la Liberté².

¹ Bibliothèque nationale de France, Paris, France

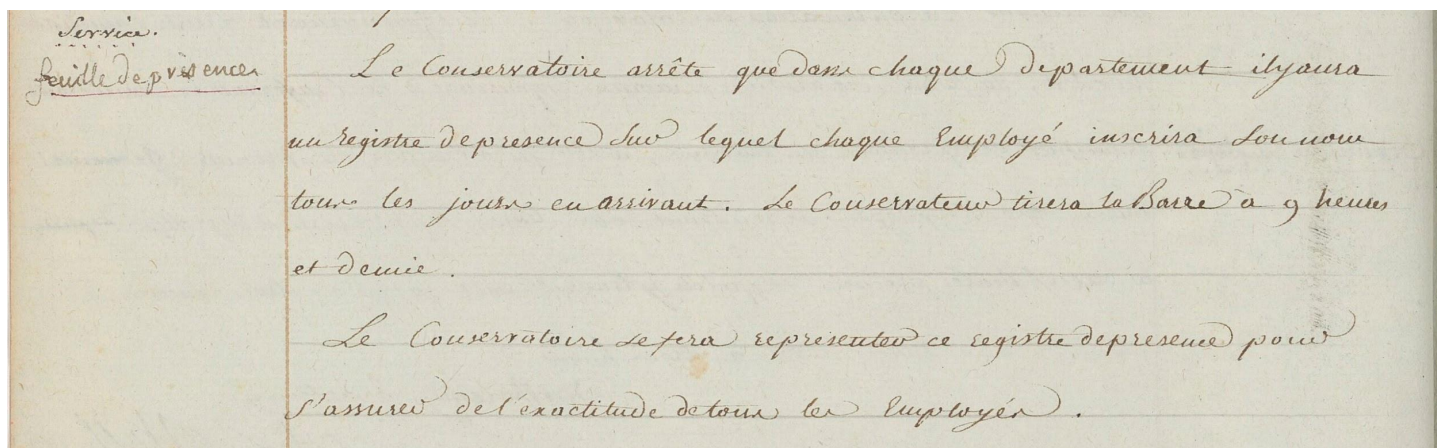
² BnF, ADMINISTRATION. Procès-verbaux du Conservatoire (du Comité consultatif après 1858). Archives modernes 55-56, fol. 71. Disponible sur Internet, url : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53216270s/f79.item>.

Le Conservatoire est l'instance collégiale mise en place par le *Décret sur l'organisation de la bibliothèque nationale* du 25 vendémiaire an IV (17 octobre 1795) pour diriger l'établissement³. Le Conservatoire comprenant huit *conservateurs* des collections — trois pour les manuscrits, deux pour les imprimés, deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, et un pour les estampes — assistèrent donc à la cérémonie :

- Louis-Matthieu Langlès (1763-1824) pour les Manuscrits orientaux ;
- Gabriel de La Porthe du Theil (1742-1815) pour les Manuscrits latins et grecs ;
- Pierre Jean-Baptiste Legrand d'Aussy (1737-1800) pour les Manuscrits modernes ;
- Jean-Augustin Capperonnier (1745-1820) et Joseph Van Praet (1754-1837) aux Imprimés ; Jean-Augustin Capperonnier assure la direction du Conservatoire et Joseph Van Praet en est le trésorier ;
- André Barthélemy de Courcay (1744-1799) et Aubin-Louis Millin de Grandmaison (1759-1818) aux Médailles et antiques ; ce dernier est par ailleurs le secrétaire du Conservatoire ;
- et Adrien-Jacques Joly (1756-1829) aux Estampes, ayant succédé à son père Hugues-Adrien Joly (1718-1800) le 26 thermidor an III [16 août 1795]⁴.

Au-delà de ces huit conservateurs, le personnel de la Bibliothèque ayant assisté à la manifestation, comprend les « *employés, garçons de service et portiers de la Biblioth[èque]* ».

L'assistance à la cérémonie de plantation de l'Arbre de la liberté pourrait être déduite des registres de présence puisque depuis le 21 germinal an VI [10 avril 1798] des registres de présence — ou des feuilles signées à leur arrivée au travail avant 9 heures par les agents —, furent remis en vigueur⁵ :



BnF, ADMINISTRATION. Procès-verbaux du Conservatoire (du Comité consultatif après 1858). Archives modernes 55-56, fol. 18. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53216270s/f26.item>>.

³ A son sujet, voir : Jacquot, Olivier, « Le Conservatoire de la Bibliothèque Nationale : une direction collégiale héritée de la Révolution », Collège de France ; Bibliothèque nationale de France, *Sources pour une histoire administrative croisée. Collège de France et Bibliothèque nationale de France, 1773-1815*, Paris, Collège de France, 19 juin 2023. Disponible sur Internet, url : <<https://bnf.hal.science/hal-04133455>> et Foucaud, Jean-François, « La Bibliothèque sous la Révolution française et le Conservatoire », dans : *Richelieu : quatre siècles d'histoire architecturale au cœur de Paris*, Paris : Bibliothèque nationale de France : Institut national d'histoire de l'art, DL 2017, p.[66]-73.

⁴ Simone Balayé le nomme Jean-Adrien Jacques.

⁵ Selon Simone Balayé, *La Bibliothèque Nationale des origines à 1800*, Genève : Droz, 1988, p. 404. Ils furent remis en vigueur sans que l'on puisse en déterminer la date de création. Les archives administratives de la BnF ne conservant des registres de présence qu'à partir de 1830, nous ignorons où sont conservés ceux de cette période, s'ils l'ont été.

Mais hélas les archives administratives de la BnF ne les conservent qu'à partir de 1830, ce qui nous interdit de savoir qui était précisément présent ce jour-là.

Par conséquent, l'assistance ne peut être qu'estimée à partir des effectifs de la Bibliothèque à cette époque et de leur présence éventuelle. Selon la liste des grades et des traitements de tout le personnel figurant dans le procès-verbal de la troisième séance du Conservatoire de la Bibliothèque du 12 brumaire an IV⁶, les effectifs par départements seraient les suivants :

- Imprimés : 2 conservateurs, 7 employés et 3 aides ;
- Manuscrits : 3 conservateurs, 3 employés ;
- Antiques : 2 conservateurs, 3 employés ;
- Estampes : 1 conservateur, 2 employés ;
- Gagistes : 2 portiers, 1 portière, 1 chef des frotteurs, des servants aux Imprimés, 3 frotteurs aux Imprimés, 1 aux Manuscrits, 2 aux Antiques, 1 aux Estampes et 1 concierge commissionnaire.

Un « Etat nominatif des Personnes employées à la Bibliothèque nationale, et de leur traitement pour le Mois Pluviose, an 6 de la République une et indiv[isible] », daté en marge de : « An VI. Pluviose — 5. »⁷, permet de lister les personnels dont les présents auraient pu assister à la manifestation :

- Livres imprimés
 - Conservateurs
 - Jean-Augustin Capperonnier, directeur
 - Joseph Van Praet, trésorier
 - Employés
 - Demaine
 - Robert
 - Fhory
 - Viot
 - Olivier
 - Tarlot
 - Malingre
 - Aides
 - Cazenave
 - Chevret
 - Martin
- Livres manuscrits
 - Conservateurs
 - Louis-Matthieu Langlès, pour les manuscrits en langues orientales
 - Gabriel de La Porthe du Theil, pour les manuscrits en langues grecque et latine

⁶ Voir : BnF, ADMINISTRATION. Procès-verbaux du Conservatoire (du Comité consultatif après 1858). Archives modernes 55-56, fol. 4-5. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53216270s/f12.item>>.

⁷ Archives modernes 3 : DÉPENSES GÉNÉRALES. Appointements du personnel. Pièces justificatives des dépenses ordinaires et extraordinaires, des frais de catalogues, etc., an V-an VI [1796-1798].

- Pierre Jean-Baptiste Legrand d'Aussy, pour les manuscrits en langues modernes
- Employés
 - Nicolas Parquoy (1743-1805)⁸
 - Ladmiral⁹
 - Levrier de Camprion¹⁰
- Médailles, Antiques, Pierres gravées
 - Conservateurs
 - André Barthélemy de Courcay
 - Aubin-Louis Millin de Grandmaison
 - Employés
 - André-Louis Cointreau¹¹
 - Théodore-Edme Mionnet (1770-1842)¹²
- Théophile Marion Dumersan (1780-1849)¹³
 - Estampes et Planches gravées
 - Conservateur
 - Adrien-Jacques Joly
 - Employés
 - Bencret
 - Jean Duchesne (1779-1855)¹⁴
- Gagistes
 - Portiers
 - Sugniaux, de la rue de la Loi
 - Bosson, de la rue Neuve des Petits Champs
 - Bonneville, de la rue Colbert¹⁵
 - Garçons de service, frotteurs
 - Surget, aux Imprimés
 - Henry, aux Imprimés
 - Lacombe, aux Imprimés
 - Louvrier, aux Imprimés
 - Valtin, aux Manuscrits¹⁶
 - Bosson, aux Manuscrits¹⁷
 - Bonneville, aux Médailles¹⁸
 - Dumont, aux Estampes

⁸ Entré à la Bibliothèque le 1^{er} janvier 1765.

⁹ Sous-garde pour les langues vulgaires, entré le 1^{er} septembre 1793.

¹⁰ Entré en 1775 (destitué le 24 février 1798).

¹¹ Entré en 1773 et renvoyé en 1800.

¹² Entré en pluviôse an III [janvier-février 1795].

¹³ Recruté le 1^{er} brumaire an IV [23 octobre 1795].

¹⁴ Commis, il devint second employé en 1806 : Meyer, Véronique, « Les premières expositions permanentes au département des estampes de la Bibliothèque Royale puis Impériale », *Nouvelles de l'estampe*, 2019, n° 262, p. 20. Disponible sur Internet, url : <<https://journals.openedition.org/estampe/1360>> ; selon Simone Balayé, *Ibid.*, p. 403, n368 indique qu'il sera conservateur-adjoint en 1832 et conservateur en 1839.

¹⁵ Il s'agit de Mme Bonneville, l'épouse du frotteur, dame portière de la Bibliothèque qui percevait, avec 400 livres, le traitement le plus bas de tous les agents de la Bibliothèque.

¹⁶ Recruté en brumaire an IV.

¹⁷ Recruté en nivôse an IV.

¹⁸ Entré en 1784.

■ Thevenet, Commissionnaire concierge

A ce jour, nous n'avons pas identifié de compte rendu de la cérémonie paru dans la presse. Le journal du Conservateur des Estampes ne mentionne pas non plus l'événement¹⁹.

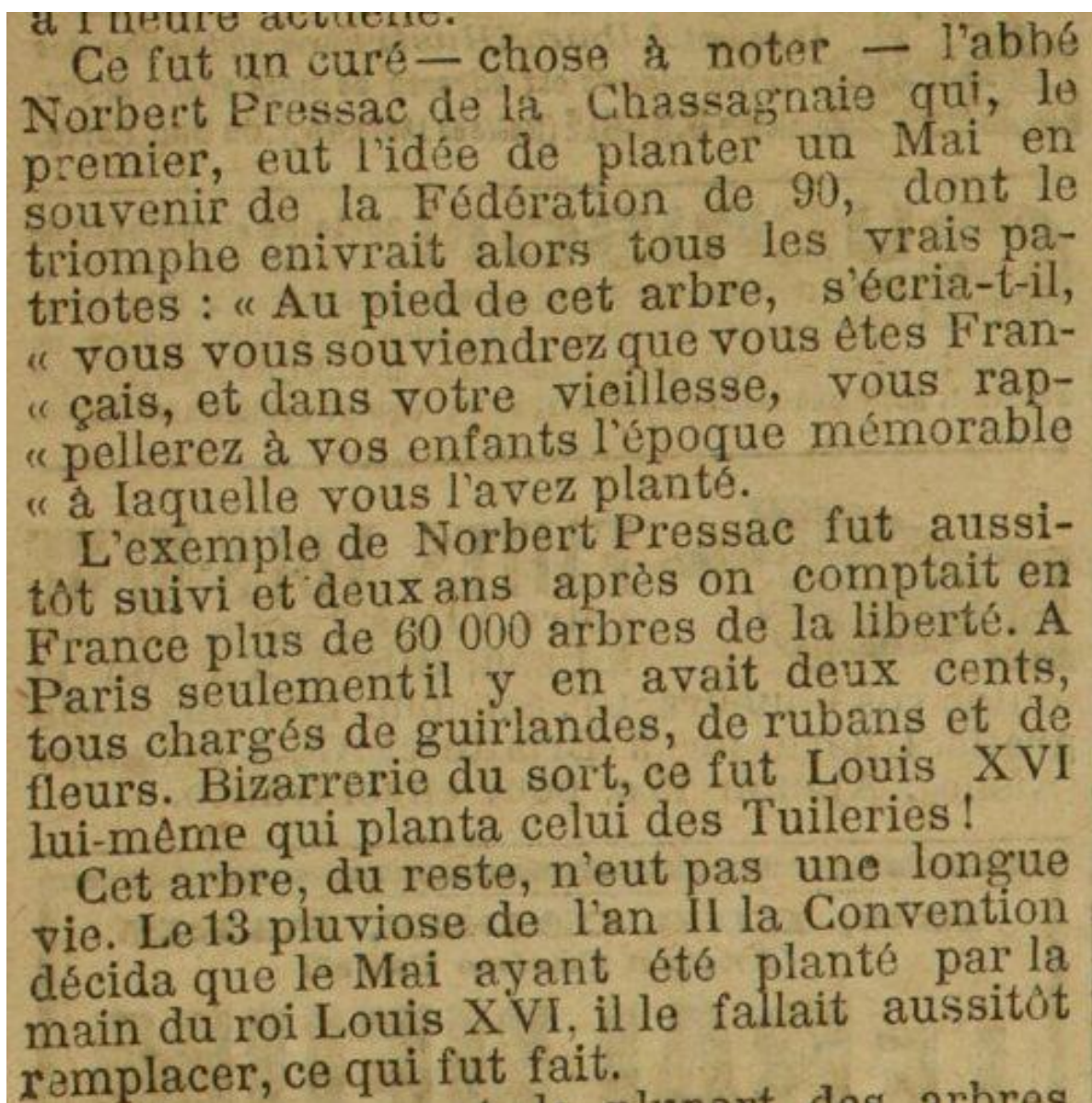
Si l'on en croit l'*Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté* de l'abbé Grégoire, le premier arbre de la liberté de la période révolutionnaire aurait été planté le 1^{er} mai 1790, à Saint-Gaudens dans la Vienne.

Le premier qui paroît en avoir donné l'exemple est Norbert Pressac, curé de S. – Gaudens près Civray, département de la Vienne. En mai 1790, le jour de l'organisation de la municipalité, il fait arracher dans la forêt un chêneau de belle venue et le fait transporter sur la place du village, où les deux sexes réunis concourent à le planter ; il les harangue ensuite sur les avantages de la révolution et de la liberté. « Au pied de cet arbre, dit-il, vous vous souviendrez que vous êtes Français, et, dans votre vieillesse, vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté ». Alors tous les citoyens qui avoient des procès consentent, sur sa demande, à les terminer par arbitres ; ils s'accordent sur le choix, s'embrassent après avoir entendu leur sentence ; et les chants de l'alégresse terminent cette fête digne d'un peuple libre²⁰.

¹⁹ [Recueil. Archives administratives du Cabinet des Estampes. Journal du Conservateur], BnF, Estampes, RESERVE YE-207 (1-12)-PET FOL. Nous remercions Chloé Perrot pour la recherche qu'elle a mené pour nous.

²⁰ Grégoire, Henri (1750-1831), *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté*, A Paris, chez Desenne, libraire, maison Egalité, Bleuët, Firmin Didot, libraires, rue de Thionville. An Ilme de la République française [1794], 1 vol. ([4]-68 p.) ; in-18. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64883353>>.

En note, l'abbé Grégoire renvoie à *La Gazette nationale, ou le Moniteur universel*, 24 mai 1790, n° 144. Disponible sur Internet, url : <<https://www.retronews.fr/journal/gazette-nationale-ou-le-moniteur-universel/24-mai-1790/149/1274691/1>> mais il n'y ait pas fait mention de Saint-Gaudens ni de Norbert Pressac. En réalité, le récit de l'événement fut publié dans le n° 145 du 25 mai 1790.



« Un Arbre de la liberté », 15 août 1890, p. [2-3]. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4724898r/f2.item>>.

Ce fut un curé — chose à noter — l'abbé Norbert Pressac de la Chassagnaie qui, le premier, eut l'idée de planter un Mai en souvenir de la Fédération de 90, dont le triomphe enivrait alors tous les vrais patriotes : « Au pied de cet arbre, s'écria-t-il, vous vous souviendrez que vous êtes Français, et dans votre vieillesse, vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté.

L'exemple de Norbert Pressac fut aussitôt suivi et deux ans après on comptait en France plus de 60 000 arbres de la liberté. A Paris seulement il y en avait deux cents, tous chargés de guirlandes, de rubans et de fleurs. Bizarrerie du sort, ce fut Louis XVI lui-même qui planta celui des Tuileries !

*Cet arbre, du reste, n'eut pas une longue vie. Le 13 pluviôse de l'an II la Convention décida que le Mai ayant été planté par la main du roi Louis XVI, il le fallait aussitôt remplacer, ce qui fut fait*²¹.

Selon l'historien et président de la Société d'histoire et d'archéologie du XIV^e arrondissement de Paris Charles Florange :

Théophile Janvrais dans son livre « les arbres de la Mutualité » relate également que la commune de Gahard (Ile-et-Vilaine) fit aussi planter un chêne de la Liberté en 1790.

La plantation d'arbres de la Liberté étaient donc en réalité l'un des rites de la religion nouvelle qui avait pour dogmes : La Patrie, la Liberté et l'Égalité. Le peuplier (populus) fut surtout l'essence que l'on planta le plus. Cet arbre, orné de fleurs et de rubans tricolores, devint pour le peuple le signe de ralliement, le labarum du civisme sacré, au même titre pour le citoyen civil, que l'était le drapeau pour le soldat.

*La Chronique de Paris dit « que l'on vit s'élever dans Paris deux cents arbres de la Liberté »*²².

Le même indique qu' « En 1792 fut planté, au square Louvois, un orme comme arbre de la Liberté » mais « qui fut abattu en 1910 ».

En cette période révolutionnaire, l'Arbre de la liberté revêtait une certaine sacralité puisque l'on pouvait être condamné à mort pour en avoir coupé²³.

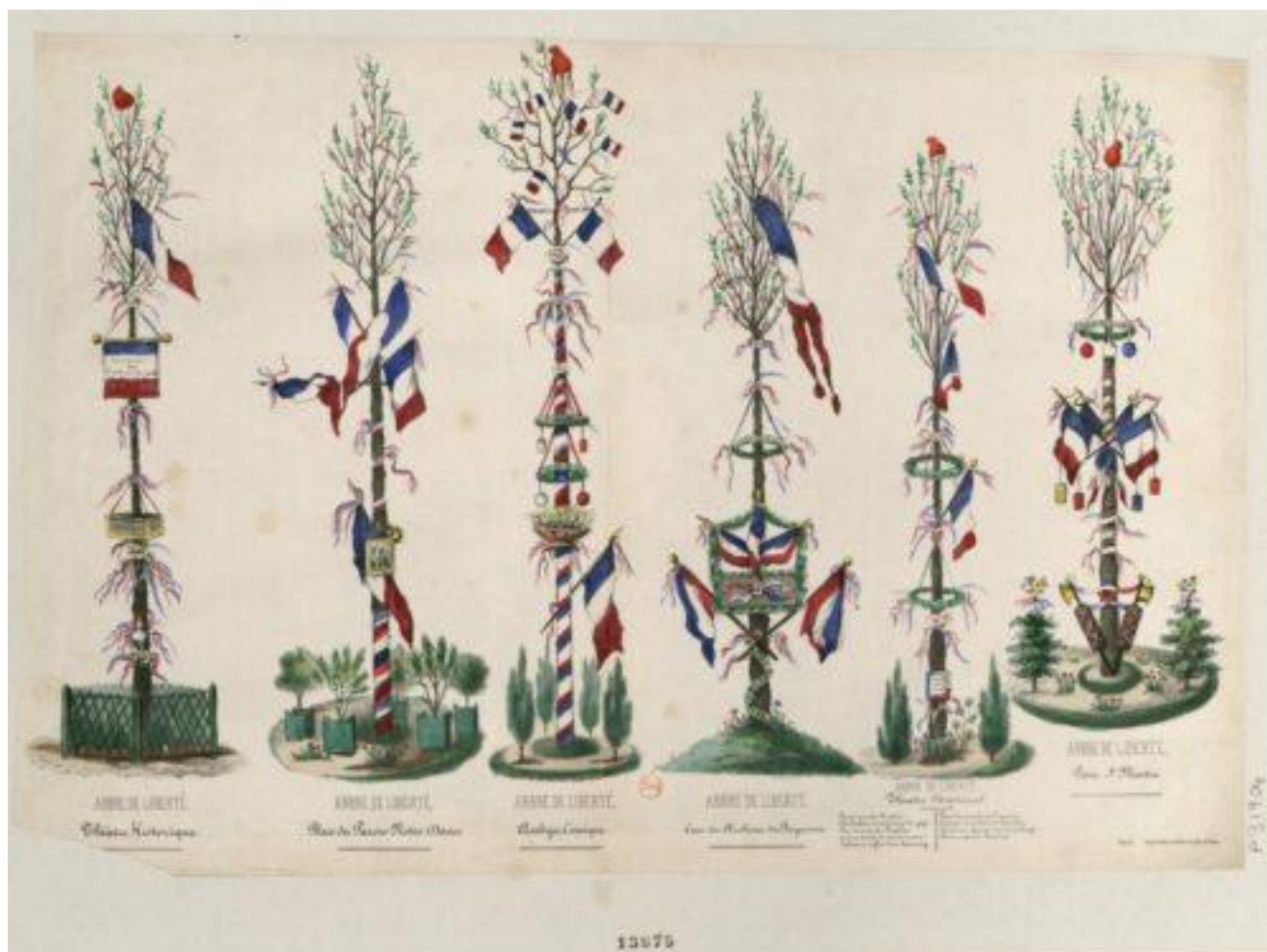
²¹ « Un Arbre de la liberté », 15 août 1890, p. [3].

²² Florange, Charles (1842-19..), « Les Arbres de Liberté parisiens et l'Arbre du XIV^e », *Les Trois monts. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du XIV^e arrondissement de Paris*, 1927, octobre, n° 1, p. 15. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k53274833/f27>>.

²³ Ce chef d'accusation, ajouté à d'autres sans doute plus graves, valut la peine de mort à un certain Sézanne d'Aix : « La même commission militaire [de la 8^{me} division séant à Marseille] a condamné à la peine de mort le nommé Sézanne (d'Aix) & la nommée Provençal ; le premier, pour n'avoir point obéi à la loi du 19 fructidor ; pour avoir été du nombre des assassins dans les prisons d'Aix ; pour avoir marché contre Saint-Maximin avec un attroupement armé ; pour avoir coupé l'arbre de la liberté à Pourrières, & s'être souillé de plusieurs meurtres. La femme Provençal, condamnée par les mêmes motifs, s'étoit signalée à Toulon, quand les Anglais en étoient les maîtres, par les persécutions qu'elle avoit provoquées contre les républicains. », *Le Journal de Paris*, 15 février 1798, n° 147, p. 609.

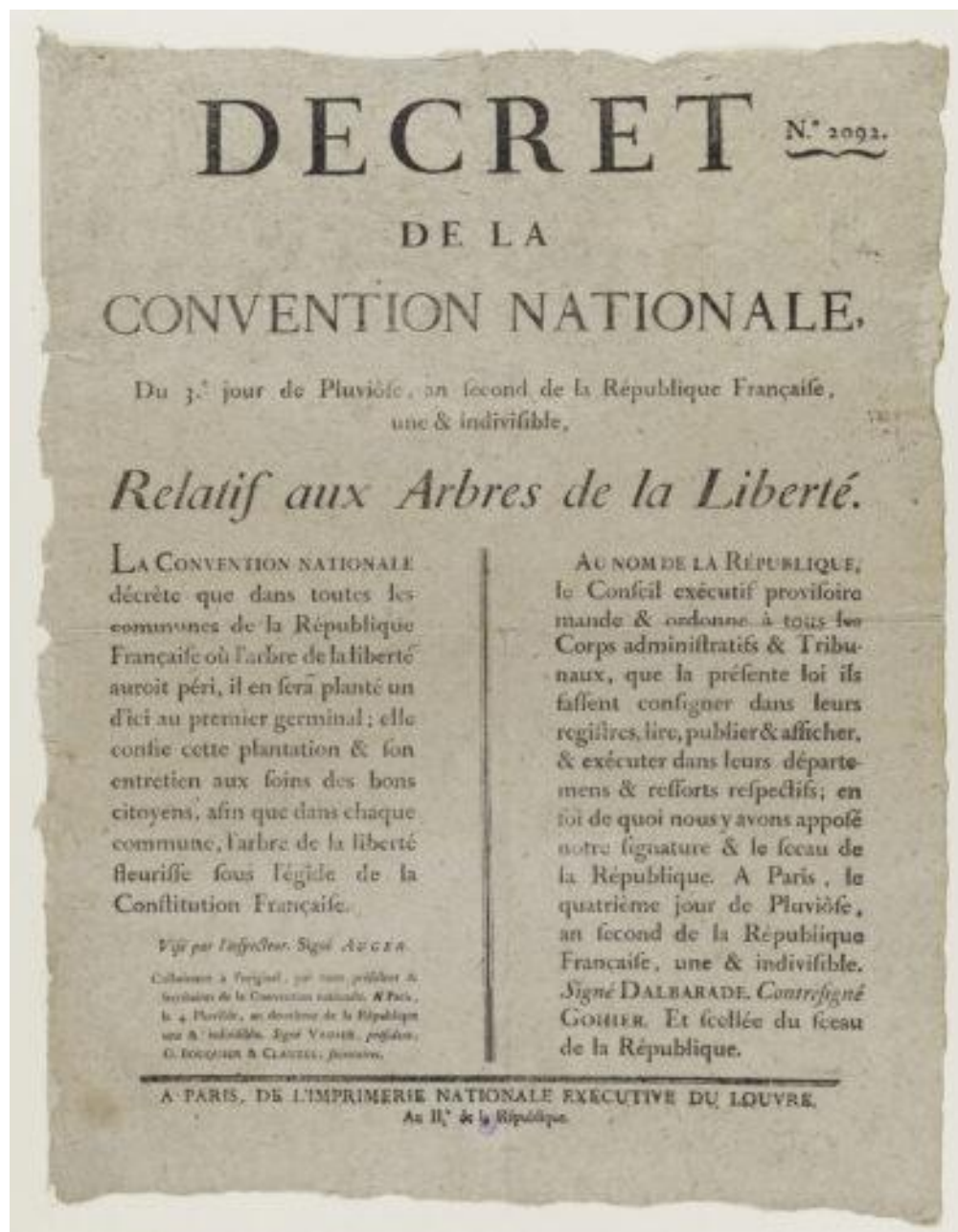
Le 9 prairial an 2 [28 mai 1794], 63 personnes furent condamnées à mort et guillotonnées pour avoir déraciné, dans la nuit du 12 au 13 floréal an II [1^{er} au 2 mai 1794], l'arbre de la Liberté de Bédoin (Vaucluse) ! Voir : *L'affaire de Bédoin. Un exemple de Terreur provinciale*, Avignon : Archives départementales de Vaucluse, 2016, 1 vol. (22 p.). Disponible sur Internet, url :

<https://archives.vaucluse.fr/fileadmin/Minisites/Archives/00_AD_PDF_DOCX_XLS_PPT/C_nos_offres/service_educ/bedoin_2016_vf_liens.pdf>.



Modèles de six arbres de la Liberté : de g. à dr. celui (1) du Théâtre historique, (2) de la place du Parvis Notre-Dame, (3) de l'Ambigu-Comique, (4) de la Cour des Archives du Royaume, (5) du Théâtre national, et (6) de la Porte Saint-Martin. Les arbres 1, 3, 5 et 6 sont surmontés d'un bonnet phrygien. Tous sont décorés de drapeaux et de banderoles tricolores, certains (3 et 6) de lampions, ou de couronnes avec des variantes : [estampe], Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (110)-FT4, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53014024h>

Le 3 pluviôse an II [22 janvier 1794], la Convention nationale émit le décret n° 2092 « Relatif aux Arbres de la Liberté », de nature à pérenniser les arbres plantés :



Anonyme. "N° 2092 Décret de la Convention Nationale relatif aux Arbres de la Liberté". Typographie. 1794. Paris Musées / Musée Carnavalet – Histoire de Paris

La CONVENTION NATIONALE décrète que dans toutes les communes de la République Française où l'arbre de la liberté auroit péri, il en fera planté un d'ici au premier germinal ; elle confie cette plantation & son entretien aux soins des bons citoyens, afin que dans chaque commune, l'arbre de la liberté fleurisse sous l'égide de la Constitution Française²⁴.

²⁴ N° 2092 Décret de la Convention Nationale relatif aux Arbres de la Liberté, A Paris, de l'imprimerie nationale executive du Louvre, An II^e de la République.

Dans son texte qui en rend compte, l'abbé Grégoire remplace « Constitution Française » par « liberté française ». Voir : Grégoire, Henri (1750-1831), *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté*, A Paris, chez Desenne, libraire, maison Egalité, Bleuet, Firmin Didot, libraires, rue de Thionville. An II^e de la République française [1794], p. 24.

Le 30 frimaire an VII [20 décembre 1798], le ministre de l'Intérieur Nicolas François de Neufchâteau (1750-1828) arrêtait les mesures à prendre pour la célébration de l'anniversaire de la juste punition du dernier Roi des Français au cours de laquelle les agents de l'État devaient prêter serment et planter un arbre de la liberté quand cela n'avait pas déjà été fait : « Je vous recommande particulièrement la pompe touchante qui doit accompagner la plantation des arbres de la liberté, et vous invite à prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer à cette plantation et l'éclat et la durée quelle [sic] a droit d'attendre »²⁵.

Le 15 ventôse an VII [5 mars 1799], dans une lettre circulaire aux administrations centrales de département, le même ministre rappelle qu'« une loi de la Convention nationale, du 3 pluviôse de l'an 2, ordonne qu'il sera replanté des arbres de la liberté dans les communes où ces emblèmes précieux auraient péri. Cette replantation doit avoir lieu dans cette saison, plus favorable que toutes autres à la reprise des arbres »²⁶.

A la Bibliothèque nationale, on note qu'il n'est pas fait mention de la présence d'officiels ni de la prononciation de discours pourtant habituels en ces occasions²⁷.

L'arbre, son espèce, son âge — était-il mature ? — ne sont pas davantage décrits. Il est légitime de penser qu'il s'agissait d'un peuplier ou d'un chêne puisque, comme l'abbé Grégoire l'écrivait dès 1794, « le chêne doit être préféré pour l'arbre de la liberté. » Quant à sa taille, l'abbé indique que l'arbre « doit être choisi parmi les arbres de première grandeur et qui s'élèvent de 83 à 130 pieds ». Il est singulier de lire que l'abbé Grégoire mentionne le pied-de-roi comme unité de mesure alors qu'elle fut abolie par la Convention par la loi du 1^{er} août 1793... Le pied-de-roi correspondant à environ 324,839 mm, la taille de l'arbre aurait donc pu se situer entre 27 et 42 mètres !

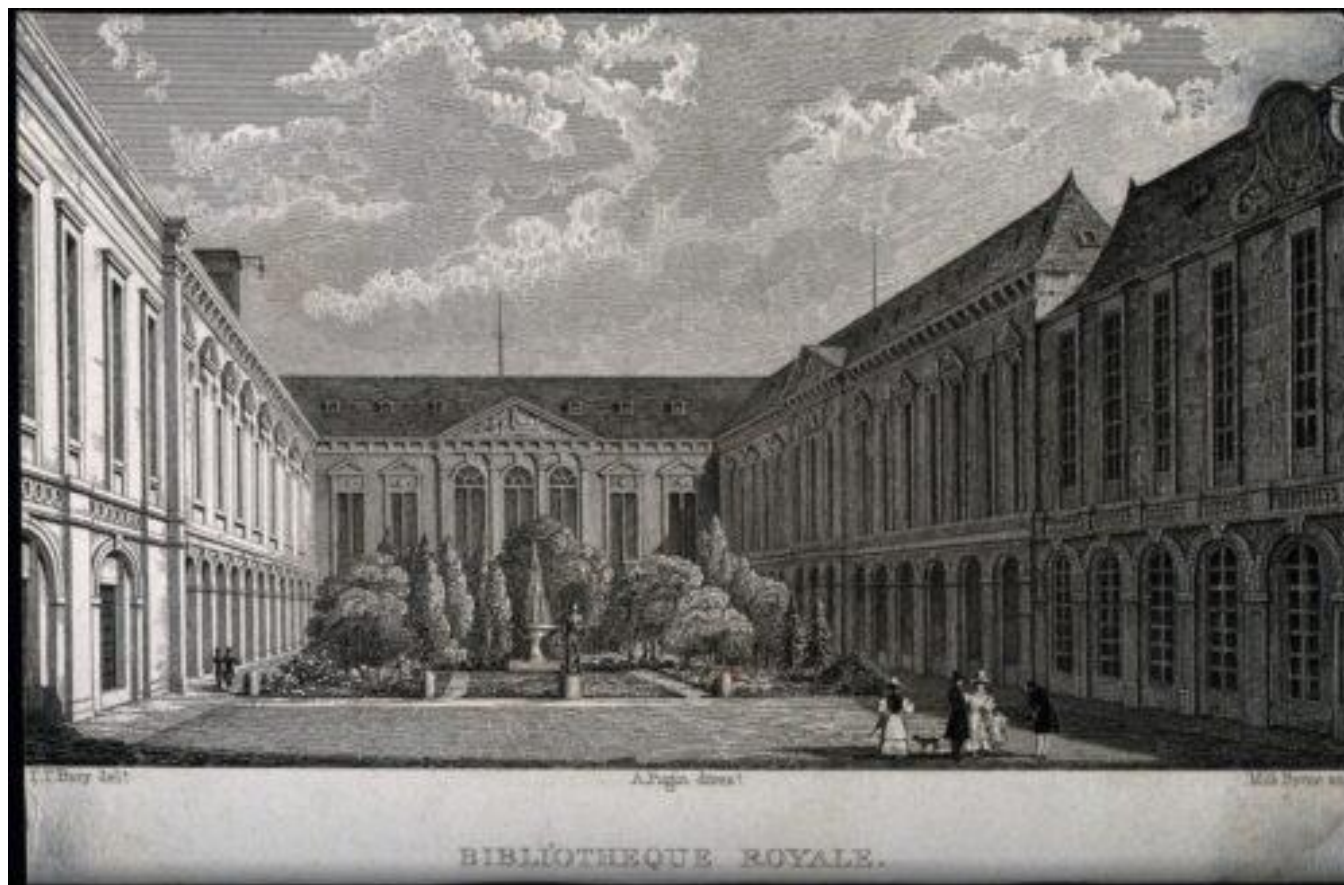
Une gravure de Letitia Byrne (1779-1849) datée de 1830-1831, représente la cour d'honneur avec plusieurs arbres et une fontaine²⁸.

²⁵ *Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics, émanés du... Ministère de l'Intérieur*, Paris : Imprimerie de la République, an VII, t. I, p. 360. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54820120/f473>>.

²⁶ *Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics, émanés du... Ministère de l'Intérieur*, Paris : Imprimerie de la République, an VIII, t. II, p. 109. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57623037/f120>>.

²⁷ Minée, Julien (1738-1808), *[Discours prononcé] à l'inauguration de l'arbre de la liberté au champ de l'égalité, ci-devant place Louis XVI à Nantes*, [Nantes] : [de l'impr. de J. Malassis], [1792], 1 vol. (4 p.). Disponible sur Internet, url : <<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37236265w>>.

²⁸ « Bibliothèque Royale. ; T.T. Bury delt. ; A. Pugin direct. ; Miss Byrne sc., [1830] ». Gravure de Letitia Byrne d'après Thomas Talbot Bury et Augustus Charles Pugin, Wellcome collection. Disponible sur Internet, url : <<https://wellcomecollection.org/works/waw92gwt>>.



« Bibliothèque Royale. ; T.T. Bury delt. ; A. Pugin direct. ; Miss Byrne sc., [1830] ». Gravure de Letitia Byrne d'après Thomas Talbot Bury et Augustus Charles Pugin, Wellcome collection.

La gravure représente la cour d'honneur avec l'aile Robert de Cotte à droite et l'aile de Jacques V Gabriel de 1736 au fond vue vers le nord. Elle fait partie de l'ouvrage *Paris and its environs displayed in a series of picturesque views. The drawing made under the direction of Mr Pugin and engraved the superintendence of Mr C. Heath. The topographical and historical description by L.T. Ventouillac*, parus à Londres chez Robert Jennings et à Paris chez Treuttel & Wurtz, en 1830-1831. L'ouvrage d'Augustus Charles Pugin (1762-1832), peu étudié en France malgré son fort caractère documentaire relatif au Paris d'avant les grands travaux du baron Haussmann²⁹, offre des vues du Paris romantique dont celle de plusieurs monuments disparus, comme les portes de l'octroi de Claude-Nicolas Ledoux, l'hôtel Legendre de la rue des Bourdonnais ou le ministère des Finances de la rue de Rivoli.

La présence d'autres arbres est conforme aux recommandations de l'abbé Grégoire qui stipulait que « Chaque arbre de la liberté seroit entouré d'une plantation d'especes quelconques les plus propres à favoriser son éducation, en formant un bosquet dont la forme et l'étendue seroient subordonnées aux localités.³⁰ »

²⁹ Quinlan, Andrea, « Paris and its environs: Augustus Charles Pugin's view of the city », *The British Art Journal*, 2009, vol. 10, n° 3, p. 125-130.

³⁰ Grégoire, Henri (1750-1831), *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté*, A Paris, chez Desenne, libraire, maison Egalité, Bleuët, Firmin Didot, libraires, rue de Thionville. An Ilme de la République française [1794], p. 41.

Il semble que l'arbre n'ait pas été déraciné sous la Restauration, comme ce fut le cas pour la plupart des Arbres de la Liberté, puisqu'il est encore présent dans un certain nombre d'illustrations postérieures à la chute de Charles X et la révolution de juillet 1830.

Après la Révolution de 1848, de nouvelles plantations eurent lieu en France.



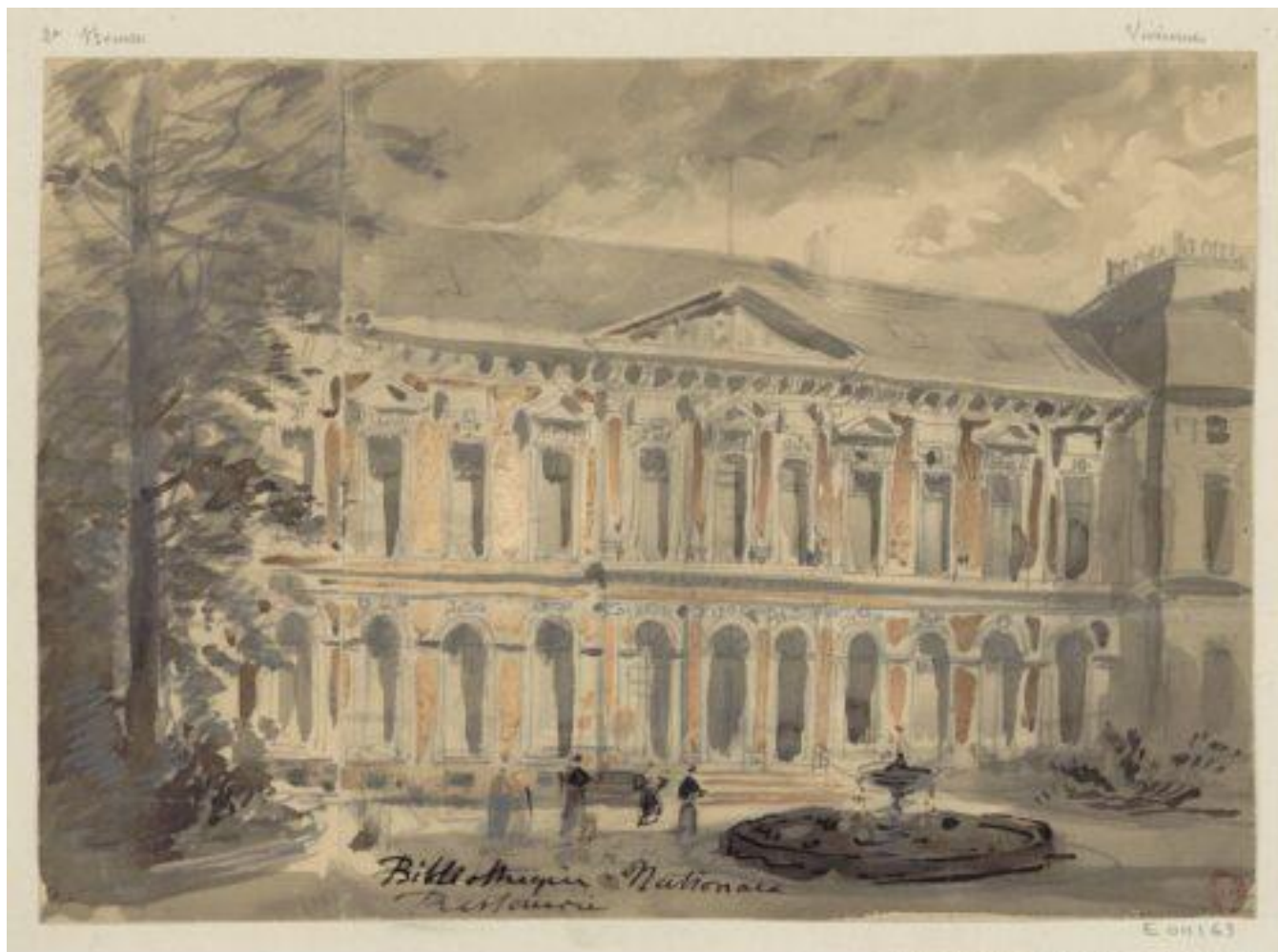
Plantation et Bénédiction de l'arbre de la Liberté sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (110)-FT4, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53014114g>



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Plantation de l'arbre de la Liberté à l'Hôtel de Ville : [estampe], Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (110)-FT4, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53014290c>

En plus de la gravure parue dans le recueil d'Augustus Charles Pugin, il existe d'autres illustrations de la cour d'honneur qui le confirment. Un dessin daté de 1870, réalisé avant les travaux de rénovation menés par l'architecte Jean-Louis Pascal entre 1876 et 1886 — en effet, le bassin est encore intact — le montre :



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

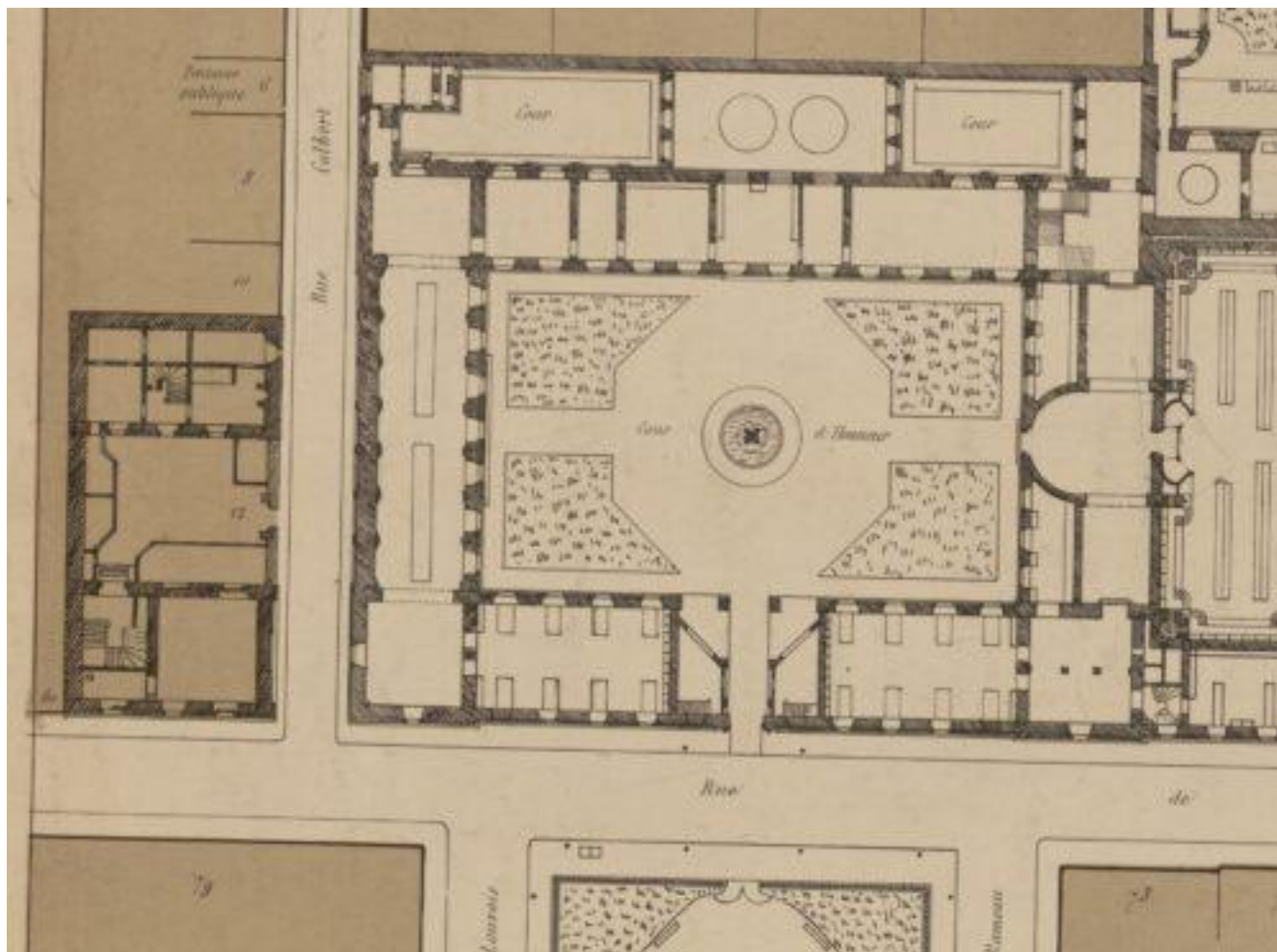
Bibliothèque Nationale Restaurée : [dessin], [ap. 1870], Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, VE-2160 (2)-BOITE FOL. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8456388p>>.

L'artiste a donné quelques coups de lavis sur le fronton qui peuvent laisser accroire qu'il était encore orné de sa sculpture d'origine.



Bibliothèque Nationale Restaurée : [dessin], [ap. 1870], Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, VE-2160 (2)-BOITE FOL. Détail.

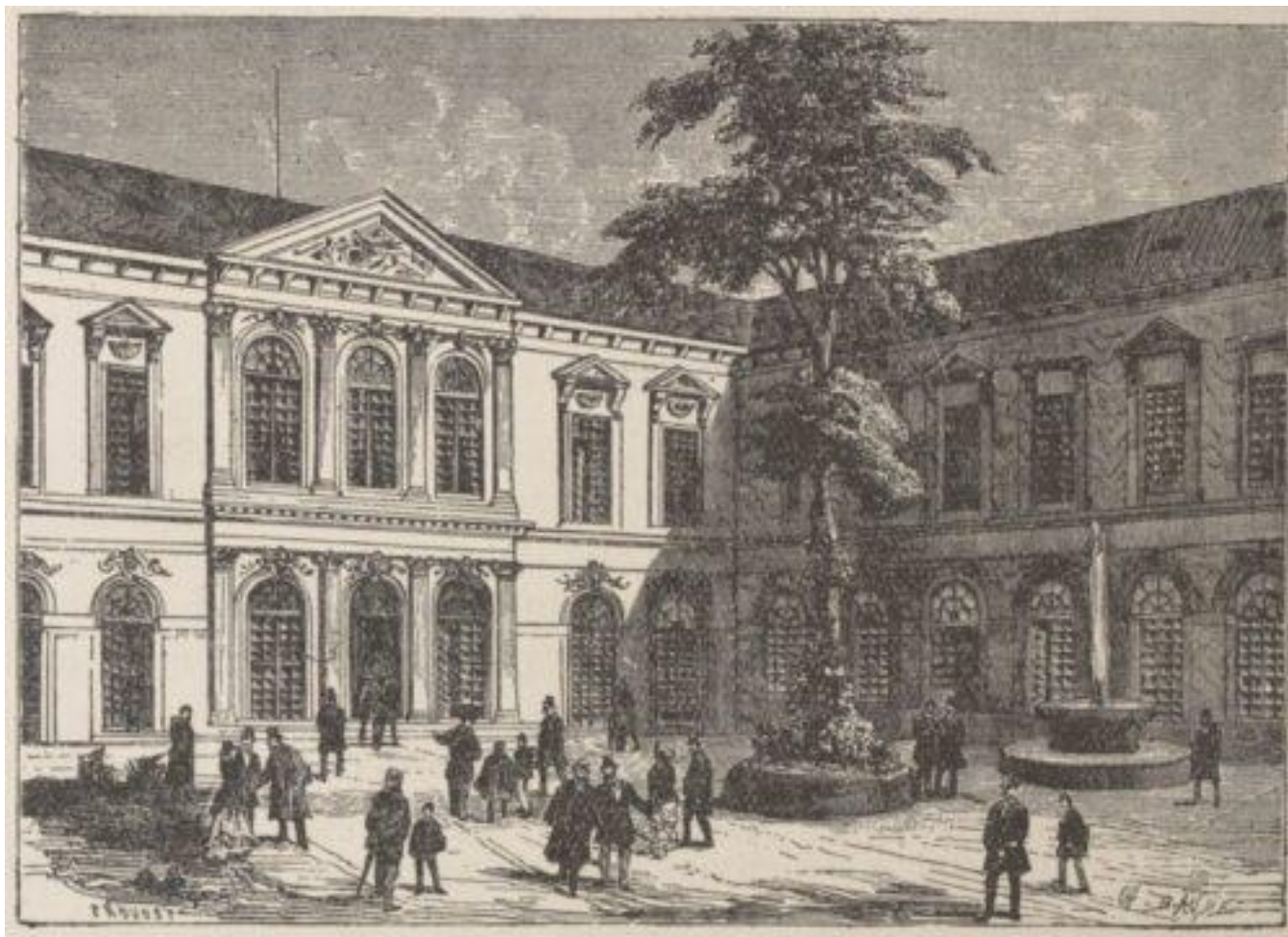
Le bassin de la cour d'honneur est clairement dessiné par Henri Labrouste (1801-1875) sur un plan de 1868³¹ :



[Bibliothèque impériale, plans d'ensemble]. 25, Plan Général de la Bibliothèque Impériale : [plan général du rez-de-chaussée] : [estampe, plan] / [Henri Labrouste], <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530112425/f1.item>

Une gravure de Charles Baude (1853-1935) et A. Provost — dont nous n'avons pas encore identifié ni la source ni la date — représente l'arbre — mais cette fois isolé — dans la cour d'honneur de la Bibliothèque et la vasque qui diffère du dessin précédent :

³¹ Il figure déjà dans l'*Architecture française* de Jacques-François Blondel, tome 3, <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1080325/f138.item>>.



Cadet de Gassicourt, Félix (1871-1953), « Quartier Vivienne. La Bibliothèque Nationale », *Le Centre de Paris : bulletin trimestriel de la Société historique et archéologique des 1er et 2e arrondissements de Paris*, 1937, novembre, t. IV, n° 1, p. 28. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k53270117/f465.item>>.

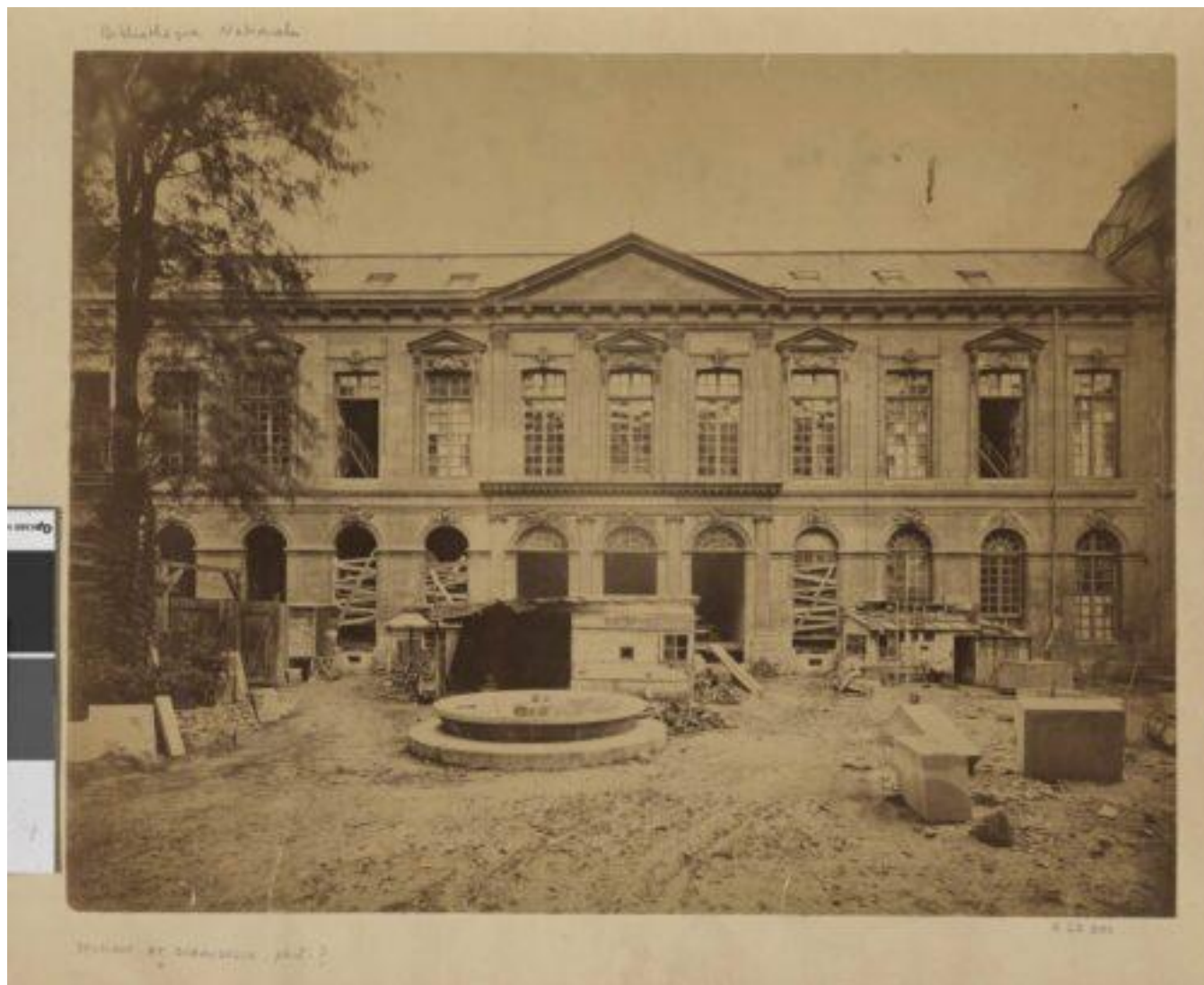
Vers 1878, l'architecte Jean-Louis Pascal mène un chantier de reconstruction de l'aile de Robert de Cotte à l'est de la cour mais aussi de l'aile de Jacques V Gabriel au nord.

Le photographe Louis-Émile Durandelle (1839-1917), missionné par Jean-Louis Pascal pour documenter le chantier, a photographié le fronton avant sa reconstruction :



Louis-Émile Durandelle (1839-1917), Bibliothèque nationale : façade nord de la cour avant les travaux de reconstruction, Minerve promenant son compas sur le globe terrestre sur le fronton de l'aile Robert de Cotte, 1876, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EO-98 (1)-BOITE FOL A

Il a par ailleurs produit une vue générale de l'aile Robert de Cotte reconstruite par l'architecte, qui adopte le même point de vue que le dessin précédent :



Louis-Émile Durandelle (1839-1917), Chantier de l'aile est de la cour d'honneur mené par Jean-Louis Pascal, 1882, photographie, BnF, département des Estampes et de la photographie, Va-237 (2)-Fol³².

Sur cette photographie, on note que le fronton du sculpteur Charles Degeorge (1837-1888), représentant *La Science servie par des génies*, n'est pas encore sculpté. Le bassin au centre de la cour ne possède plus la vasque centrale encore visible dans le dessin. L'arbre est bel et bien en place en 1882, photographié avant l'automne et de port érigé, en tout cas plus colonnaire qu'élançé. Hélas, du vent a flouté les feuilles qui ne sont tout de même pas celles d'un marronnier ni d'un platane ou encore d'un érable.

Une autre vue du chantier avec un échafaudage devant la façade de l'aile Robert de Cotte donne à voir l'aile nord de Jacques V Gabriel avec son nouveau fronton dû à Charles Degeorge et

³² Également reproduit dans : Leblanc, Charlotte, « La Bibliothèque nationale en chantier. Les photographies de Louis-Émile Durandelle », *Revue de la BnF*, 2016, vol. 53, n° 2, p. 167-172. DOI : [10.3917/rbnf.053.0167](https://doi.org/10.3917/rbnf.053.0167). Disponible sur Internet, url : <<https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2016-2-page-167.htm>> et dans : Richard-Bazire, Anne, « Les restaurations de Pascal à la Bibliothèque nationale : les ailes nord et est de la cour d'honneur », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 2014, n° 28. DOI: <https://doi.org/10.4000/lha.394>. Disponible sur Internet, url : <<http://journals.openedition.org/lha/394>> mais provenant des Archives nationales, VA album CX n° 15 : Travaux à la Bibliothèque nationale.

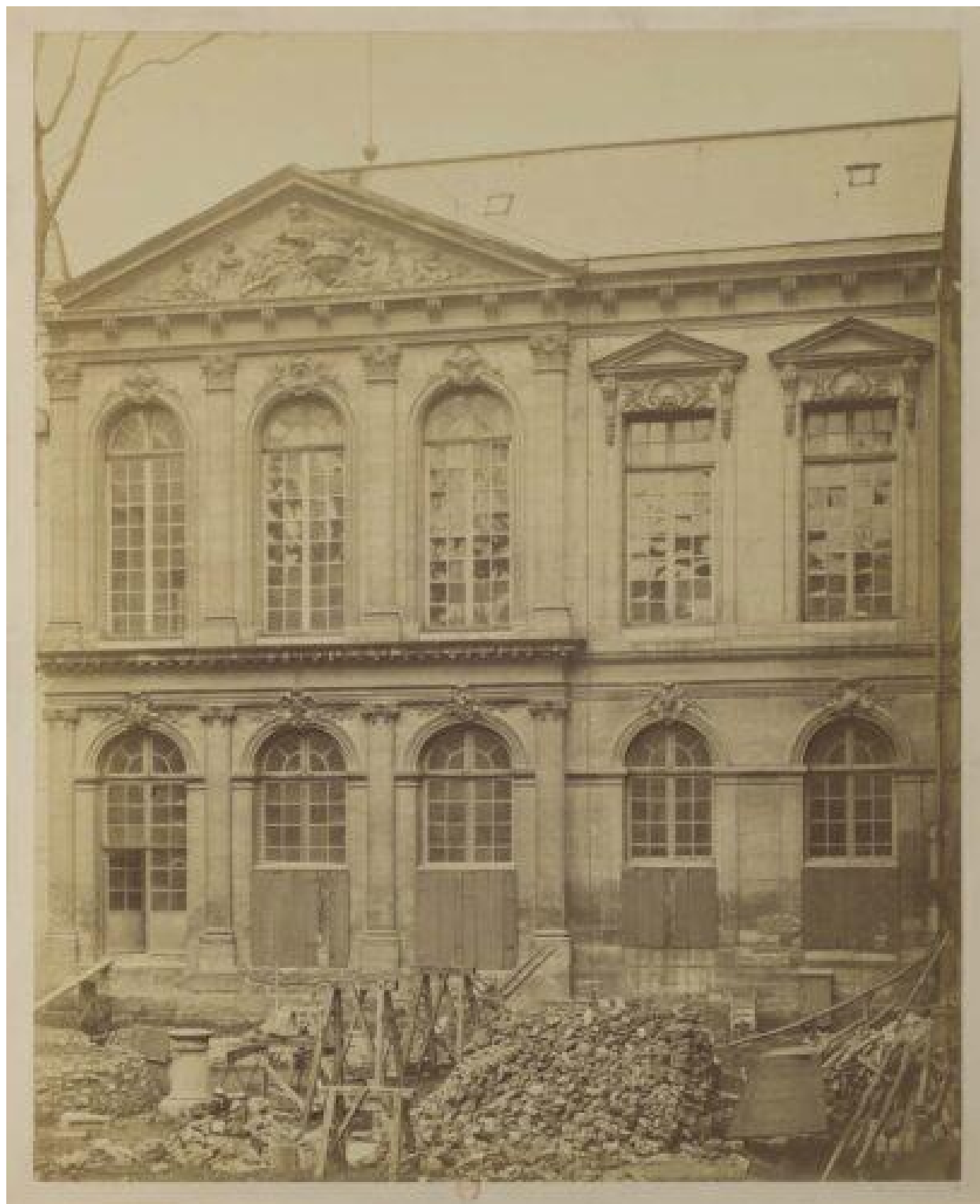
représentant *Minerve promenant son compas sur le globe terrestre*. La photographie est ici surtout intéressante pour l'arbre encore debout, un arbre à feuilles caduques en majesté au nord de la cour mais émondé par rapport à la vue précédente.



Louis-Émile Durandelle, Bibliothèque nationale, chantier du « bâtiment Robert de Cotte » par Jean-Louis Pascal, façade sur la cour d'honneur, 1882. Tirage positif sur papier albuminé, 36 × 45 cm, BnF, département des Estampes et de la Photographie, VA-237 (2) folio³³.

Une vue du corps central du bâtiment et du fronton laisse entre-apercevoir quelques branches nues de l'arbre, ce qui confirme qu'il s'agit d'un feuillu non marescent et donc ni un chêne (*Quercus robur* 'Fastigiata') ni un hêtre (*Fagus* 'Sylvatica') :

³³ Également reproduit dans : Leblanc, Charlotte, « La Bibliothèque nationale en chantier. Les photographies de Louis-Émile Durandelle », *Revue de la BnF*, 2016, vol. 53, n° 2, p. 167-172. DOI : [10.3917/rbnf.053.0167](https://doi.org/10.3917/rbnf.053.0167). Disponible sur Internet, url : <<https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2016-2-page-167.htm>>.



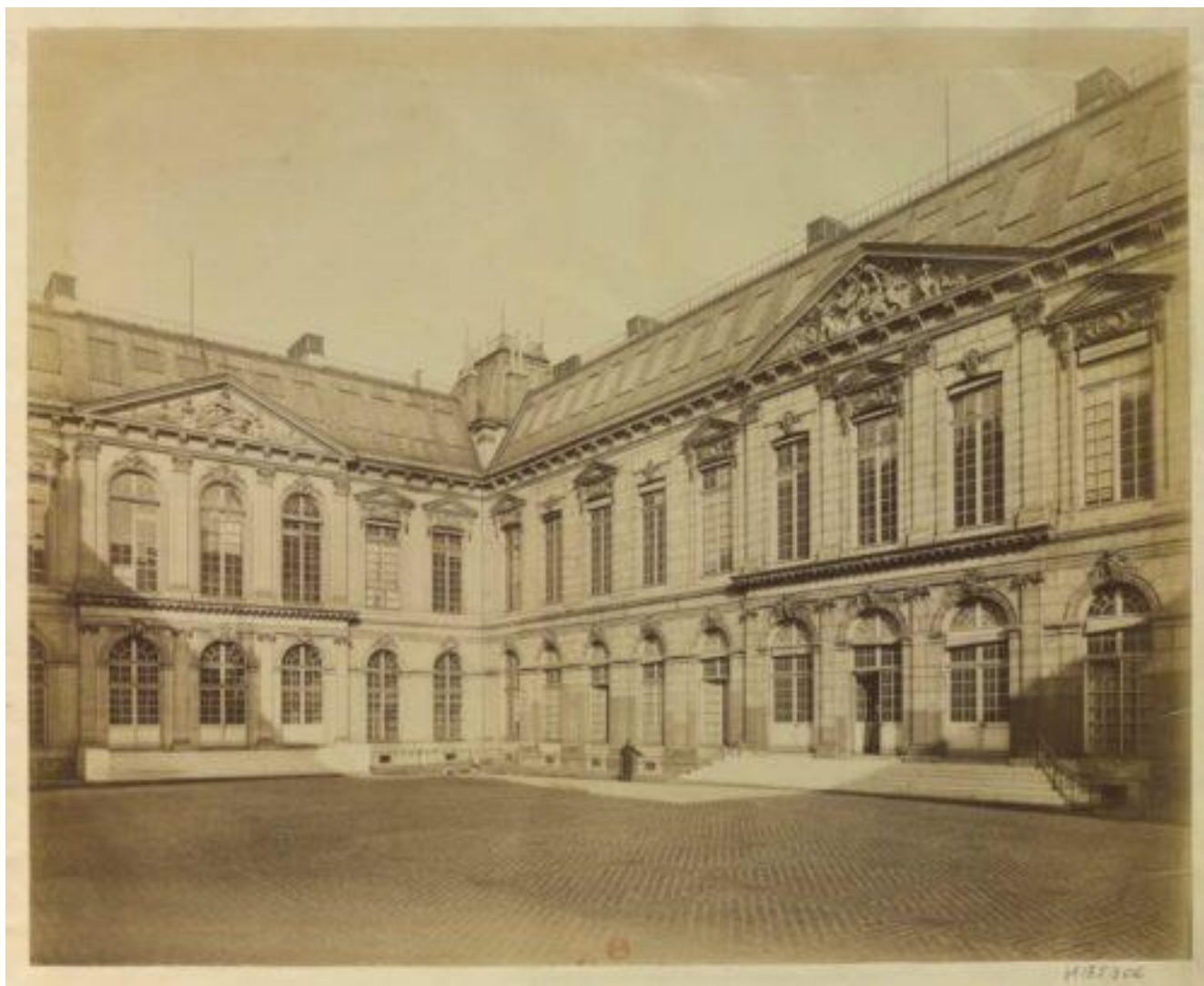
Louis-Émile Durandelle (1839-1917), Bibliothèque nationale : façade nord de la cour avant les travaux de reconstruction, bâtiment Robert de Cotte, 1876, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, EO-98 (1)-BOITE FOL A

Une photographie du nouveau fronton de l'aile nord de Jacques V Gabriel, représentant *La Science servie par des génies* sculptée par Charles Degeorge (1837-1888), fut produite en 1886 :



Louis-Émile Durandelle (1839-1917), Bibliothèque nationale : nouveau fronton "La science servie par les génies" sculpté par Charles Degeorge (façade du bâtiment Robert de Cotte), 1886, Recueil. Topographie de Paris. Ile arrondissement. 6ème quartier, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, VA-237 (2)-FOL MFILM H-22913

Sachant que ce fut Jean-Louis Pascal qui pava la cour d'honneur, il est tentant de dater le déracinement de l'arbre des années 1882-1886 puisqu'il existe une photographie de la nouvelle cour d'honneur pavée, datée de 1886, sans doute une vue de fin de chantier destinée à montrer le produit fini. Le photographe n'omet pas d'ajouter un personnage dans sa composition pour donner l'échelle de la cour, comme c'était le cas dans le dessin et la gravure de Charles Baude et A. Provost.

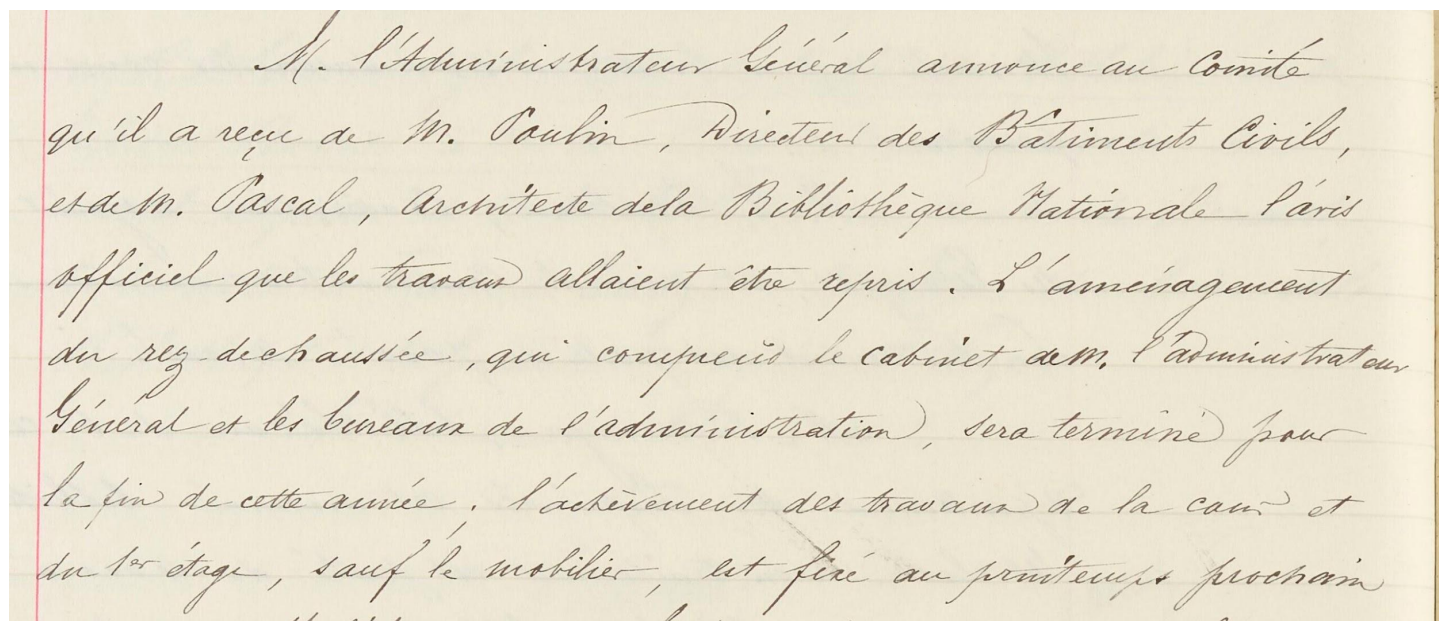


Louis-Émile Durandelle (1839-1917), Bibliothèque nationale : façades donnant sur la cour d'honneur, 1886, Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, VA-419 (J,7)-FT 4 MFILM H-185306

Las, l'arbre et la vasque ont disparu, sans qu'il en soit a priori fait mention dans les procès-verbaux du Conservatoire³⁴.

Lors de la séance du 12 août 1885 du Conservatoire, « l'achèvement des travaux de la cour » est programmé pour le printemps 1886 :

³⁴ La recherche s'est avérée vaine entre le 25 avril 1881 et le 20 novembre 1889.



M. l'Administrateur Général annonce au Comité qu'il a reçu de M. Soulin, Directeur des Bâtimens Civils, et de M. Pascal, Architecte de la Bibliothèque Nationale Paris officiel que les travaux allaient être repris. L'aménagement du rez-dechaussée, qui comprenait le cabinet de M. l'Administrateur Général et les bureaux de l'administration, sera terminé pour la fin de cette année, l'achèvement des travaux de la cour et du 1^{er} étage, sauf le mobilier, est fixé au printemps prochain

BnF, ADMINISTRATION. Procès-verbaux du Conservatoire (du Comité consultatif après 1858). Archives modernes 73, fol. 216. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bd6t57057902/f220.item>>.

Cependant, Édouard-Auguste Spoll décrit encore l'arbre et la vasque dans son « Guide de l'étranger dans Paris », paru dans le journal *La Rue* de Jules Vallès, le 13 juillet 1897 :

Lorsque vous avez traversé une cour sombre et triste, ornée d'une fontaine à la vasque verdâtre et de quelques grands arbres, dont le tronc noirci et le feuillage éploré attestent les souffrances, vous pénétrez par un vestibule qui n'a rien de monumental au pied du grand escalier³⁵.

Faut-il supposer qu'il rédigea sa description bien avant sa publication, sans que le *Guide* ne souciât de tromper le touriste, l'étranger à Paris susceptible d'être déçu de ne pas trouver *in situ* l'équivalent de la gravure et de la description ?

L'arbre représenté dans ces différentes illustrations, dont la hauteur laisse supposer une plantation ancienne, incite à penser qu'il s'agit de notre Arbre de la Liberté planté en février 1798.

A partir des travaux de Jean-Louis Pascal, le seul espace vert de la Bibliothèque allait se situer dans le jardin Vivienne, récemment devenu l'*Hortus papyrifer* – le jardin papyrifère introduisant des espèces exotiques comme le papyrus et le palmier³⁶.

³⁵ Spoll, Édouard-Auguste, « Guide de l'étranger dans Paris. I. La Bibliothèque impériale », *La Rue : Paris pittoresque et populaire*, 13 juillet 1897, n° 7, p. 4-6. Disponible sur Internet, url : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5458157z/f4.item>>. Dans le sommaire du journal, le titre porte : « Bibliothèque [de] la rue de Richelieu ».

³⁶ Voir : « Le jardin Vivienne », *bnf.fr*, [s. d.]. Disponible sur Internet, url : <<https://www.bnf.fr/fr/le-jardin-vivienne>>.



Hortus papyrifera © Olivier Jacquot, 2023

Citer cet article : Jacquot, Olivier , « L'Arbre de la liberté de la Bibliothèque nationale ». Dans : *Carnet de la recherche à la Bibliothèque nationale de France*, ISSN 2493-4437, 16 juillet 2023. Disponible sur Internet, url : <<https://bnf.hypotheses.org/32573>>.

ORCID

Olivier Jacquot  <https://orcid.org/0000-0001-8416-6961>